





Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire

Focus sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en avril 2020

Les évolutions d'un mois sur l'autre du nombre de demandeurs d'emploi sont souvent très volatiles et parfois difficiles à interpréter. C'est la raison pour laquelle il est généralement préférable de regarder les évolutions trimestrielles. Néanmoins, compte tenu du caractère inhabituel de la situation économique actuelle, les données mensuelles permettent de fournir des indications sur l'ampleur du choc en cours depuis mi-mars. Dans cette note, la Dares et Pôle emploi fournissent des précisions sur les principales évolutions intervenues en avril 2020, les données détaillées étant disponibles <u>ici</u>.

En avril 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A en France (hors Mayotte) enregistre sa plus forte hausse (+843 000 par rapport à mars, soit +22,6 %), pour s'établir à son plus haut niveau depuis le début de la série en 1996 (4 575 500). Sur trois mois, 1 065 200 demandeurs d'emploi supplémentaires sont enregistrés dans cette catégorie. En avril 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B, C) diminue fortement (-633 600, soit -29,9 %). Ainsi, trois quarts de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A observée ce mois-ci est alimentée par des personnes inscrites en catégories B et C en mars. Au total, l'effectif des catégories A, B, C s'accroît de 209 300 au mois d'avril (soit +3,6 %).

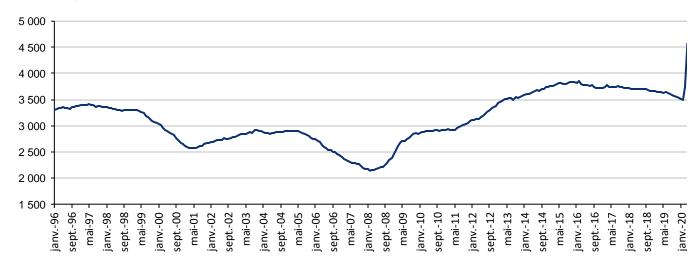
Cette augmentation du nombre d'inscrits en catégories A, B, C intervient dans un contexte de baisse des entrées à Pôle emploi (-19,1 %) et de repli encore plus marqué des sorties (-34,9 %). Ainsi, bien qu'en recul, les entrées restent supérieures aux sorties, qui atteignent de leur côté leur minimum historique. Tous les motifs de sorties continuent de se replier, en particulier les reprises d'emploi déclarées, les radiations administratives, les défauts d'actualisation (qui recouvrent généralement pour partie des reprises d'emploi non déclarées à Pôle emploi), ainsi que les sorties liées à des entrées en stage ou en formation.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A augmente de 843 000 en avril 2020

En avril 2020, en France (hors Mayotte), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (c'est-à-dire n'ayant pas du tout travaillé au cours du mois) augmente de 843 000 (soit +22,6 %, après +7,1 % le mois précédent) et s'établit à 4 575 500 (figures 1 et 2). Il s'agit à la fois de la hausse mensuelle la plus forte et du niveau le plus haut observés depuis le début de la série en 1996. Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de plus d'un million (+1 065 200, soit +30,3 % depuis fin janvier).

Figure 1 : Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A

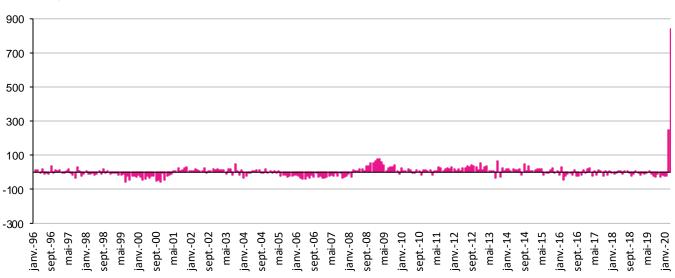
En milliers, CVS-CJO



Champ : France (hors Mayotte). Source : Pôle emploi-Dares, STMT

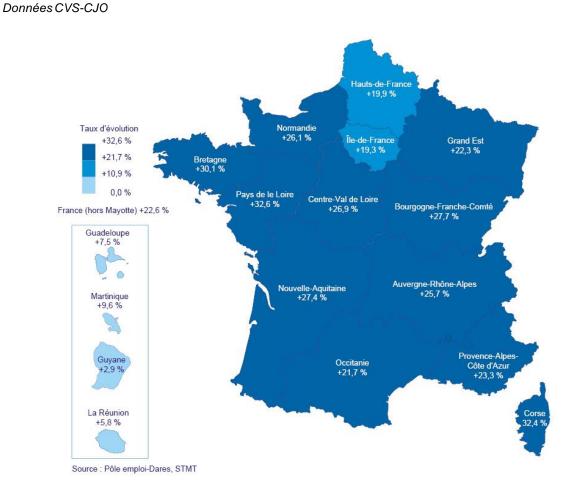
Figure 2 : Variations du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A

En milliers, CVS-CJO



La hausse ce mois-ci concerne toutes les tranches d'âge : les moins de 25 ans (+149 800, soit +29,4 %), les 25-49 ans (+530 000, soit +24,0 %) et les 50 ans ou plus (+163 200, soit +16,1 %). Elle est par ailleurs plus forte chez les hommes (+480 300, soit +25,2 %) que chez les femmes (+362 700, soit +19,8 %). Elle concerne toutes les régions de France, les départements et régions d'Outremer (Drom) étant toutefois un peu moins touchés (figure 3).

Figure 3 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en avril 2020



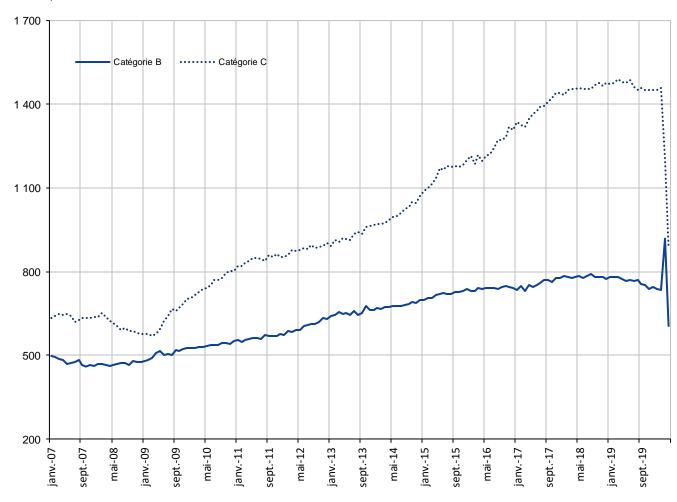
Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en avril est notamment portée par ceux qui recherchent un métier dans les secteurs du commerce, des services à la personne, de l'hôtellerie et du tourisme, du transport et de la logistique, ainsi que de la construction, du bâtiment et des travaux publics. Le nombre de demandeurs d'emploi recherchant un métier dans le spectacle est lui aussi en forte hausse.

Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B, C) diminue beaucoup plus fortement qu'en mars

En avril 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, c'est-à-dire qui ont travaillé au cours du mois (catégories B, C), est en forte baisse (-633 600, soit -29,9 %). Ce recul est nettement plus marqué que celui du mois dernier (-68 700 en mars, soit -3,1 %). D'une part, l'effectif de la catégorie B, composée des demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite courte pendant le mois (moins de 78 heures), recule nettement en avril (-312 800), alors qu'il progressait de 185 500 le mois précédent en raison d'une réduction des heures effectuées par les demandeurs d'emploi exerçant habituellement une activité réduite longue (catégorie C) (figure 4). D'autre part, le repli de l'effectif de la catégorie C (activité réduite de 79 heures ou plus) s'amplifie encore en avril par rapport au mois précédent (-320 800 après -254 200 en mars).

Figure 4 : Nombres de demandeurs d'emploi inscrits en catégories B ou C

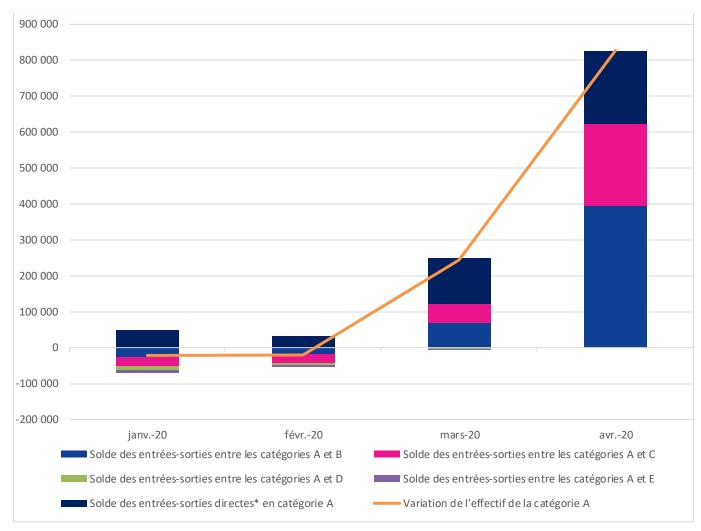
En milliers, CVS-CJO



De façon exceptionnelle¹, en avril 2020 et encore plus que le mois dernier, le nombre de demandeurs d'emploi qui passent des catégories B et C à la catégorie A est plus important que le flux de sens inverse (figure 5). Ainsi, trois quarts de la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est liée à des demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) le mois précédent et qui ont cessé toute activité. Le quart restant est alimenté par les entrées directes en catégorie A de personnes non inscrites le mois précédent, nettes des sorties des listes de Pôle emploi depuis cette catégorie (figure 5).

Figure 5 : Transitions des demandeurs d'emploi en catégorie A





^{*} On parle d'entrée « directe » en catégorie A d'un demandeur d'emploi lorsque celui-ci n'était pas inscrit sur les listes avant cette entrée. On parle de sortie « directe » lorsque le demandeur d'emploi quitte Pôle emploi. Champ : France métropolitaine.

Source: Pôle emploi-Dares, STMT.

¹ Habituellement, les demandeurs d'emploi qui, d'un mois à l'autre, passent de la catégorie A (aucune activité pendant le mois) aux catégories B ou C, parce qu'ils ont repris une activité réduite, sont plus nombreux que ceux qui passent des catégories B ou C à la catégorie A : le solde de ces deux flux conduit donc généralement à réduire le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 209 300

Au total, l'effectif des catégories A, B, C augmente de 209 300 (soit +3,6 %; figures 6 et 7). Il s'agit de la hausse mensuelle la plus forte jamais enregistrée depuis début 1996, la seconde étant celle du mois dernier (+177 500). Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C s'établit en avril 2020 à son niveau le plus haut jamais observé (figure 6). Cette augmentation concerne toutes les régions à l'exception de la Guyane.

Figure 6 : Nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C

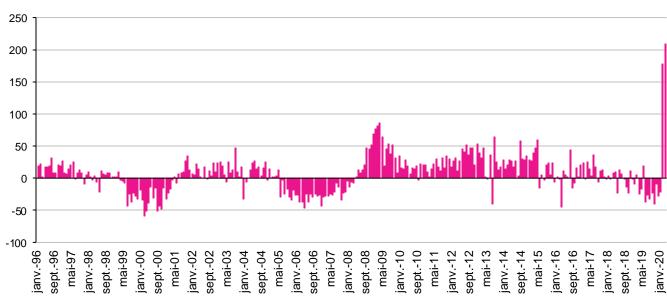
En milliers, CVS-CJO



Champ: France (hors Mayotte). Source: Pôle emploi-Dares, STMT.

Figure 7 : Variations du nombre des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C

En milliers, CVS-CJO



Cette hausse du nombre d'inscrits en catégories A, B, C intervient dans un contexte de baisse des entrées à Pôle emploi (-19,1 %) et de recul encore plus marqué des sorties (-34,9 %). Ainsi, bien qu'en repli, les entrées restent supérieures aux sorties, si bien que le nombre d'inscrits dans ces catégories augmente à nouveau en avril.

Les entrées en catégories A, B, C sont en forte baisse de 19,1 %

En avril 2020, le nombre d'entrées en catégories A, B, C diminue fortement (-113 100, soit -19,1 %²; figure 8). Le nombre de réinscriptions rapides³ baisse de 33 400, en raison du faible nombre de sorties le mois dernier (figure 8). Les retours d'inactivité⁴ ainsi que les premières entrées sur le marché du travail⁵ diminuent également (respectivement -23 700 et -6 100 ; figure 8). Certaines personnes ont sans doute, compte tenu de la situation, différé leur entrée sur le marché du travail.

Les entrées pour fin de mission d'intérim ou fin de contrat reculent par rapport au mois dernier (-18 000 et -4 600 respectivement), mais restent à des niveaux élevés après leur forte hausse en mars (figure 8). La poursuite du confinement en avril a conduit à des non-renouvellements de missions d'intérim ou de contrats courts, ainsi qu'à une baisse des embauches en contrats de courte durée.

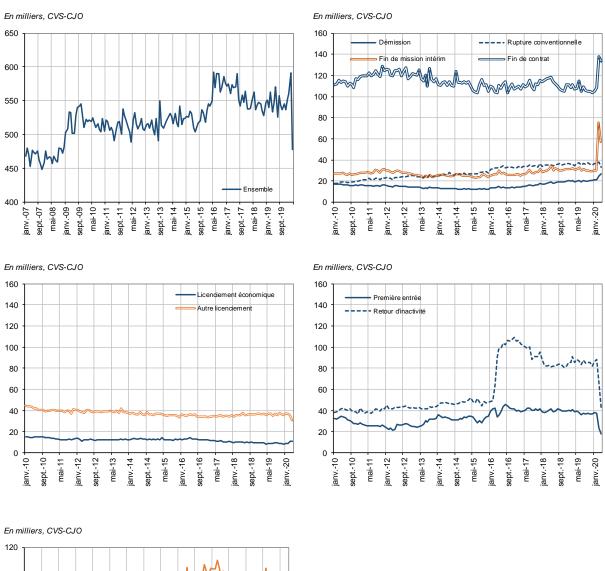
² Bien que sur un champ plus restreint (*i. e.* couvrant les inscriptions à Pôle emploi à l'exception de celles pour fins de formation, de stage ou de contrat de sécurisation professionnelle) <u>l'indicateur hebdomadaire sur les demandes d'inscription à Pôle emploi</u> suggérait également un recul des entrées dans ces catégories.

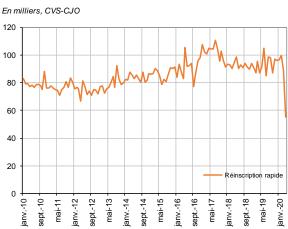
³ Réinscription après une sortie de courte durée (suite à un défaut d'actualisation, une radiation administrative, une période d'inactivité…).

⁴ Recherche d'un emploi après une période d'inactivité, fin de maladie ou de maternité, fin de formation.

⁵ Inscription à Pôle emploi d'une personne qui se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lors qu'elle vient d'achever ses études ou lors qu'elle était auparavant inactive.

Figure 8 : Entrées en catégories A, B, C par motif





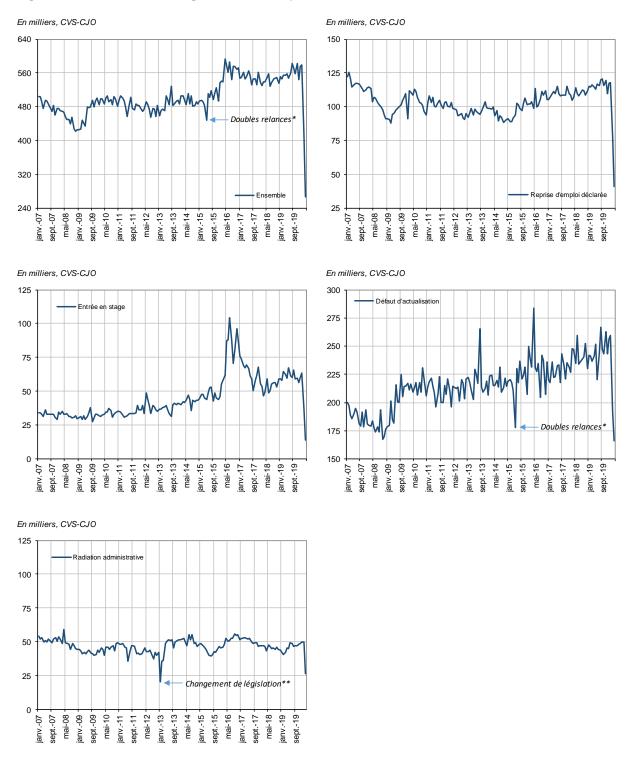
Les sorties de catégories A, B, C chutent de 34,9 %

En avril 2020, le nombre de sorties des catégories A, B, C continue de reculer fortement (-143 700, soit -34,9 %; figure 9). Il s'agit de la seconde plus forte baisse observée depuis 1996, après celle au mois dernier (-168 200). Le nombre de sorties de catégories A, B, C atteint ainsi son plus bas niveau jamais enregistré. Tous les motifs sont en diminution. C'est notamment le cas des sorties pour reprises d'emploi déclarées (-36 900) en lien avec le ralentissement brutal de l'activité, des radiations administratives (-26 600) qui sont suspendues depuis mi-mars et des entrées en stage ou en formation (-23 000) (figure 9).

Les défauts d'actualisation⁶ sont de nouveau en repli (-25 700 ; figure 9), quoique de façon moins marquée que le mois dernier (-68 100). Comme en mars, la baisse des défauts d'actualisation peut être attribuée à différents facteurs. Tout d'abord, d'après <u>l'enquête auprès des sortants des listes de Pôle emploi</u>, la moitié des sorties pour défaut d'actualisation correspondent généralement à des reprises d'emploi non déclarées. Or, ces dernières sont nécessairement moindres compte tenu de la situation économique. Ensuite, face à cette situation inédite, Pôle emploi a beaucoup communiqué auprès des demandeurs d'emploi pour qu'ils actualisent leur situation mensuelle. Enfin, certaines personnes arrivant en fin de droit à l'indemnisation et qui seraient de ce fait sorties des listes en temps normal, sont demeurées inscrites suite aux mesures de prolongements des droits qui ont été prises ; alors qu'une partie d'entre elles seraient sorties des listes pour défaut d'actualisation, elles sont restées inscrites en catégories A, B, C.

⁶ Il s'agit du motif attribué aux demandeurs d'emploi qui ne remplissent pas leur obligation d'actualiser leur situation mens uelle.

Figure 9 : Sorties de catégories A, B, C par motif



^{*} en mai 2015, les demandeurs d'emploi ont été relancés deuxfois par Pôle emploi pour actualiser leur situation mensuelle, au lieu d'une fois habituellement.

^{**} depuis le 1er janvier 2013, la date d'effet de la radiation correspond à la date de notification au demandeur d'emploi et non plus à la date du manquement à l'origine de la radiation (le plus souvent une absence à convocation).

Le nombre de demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi recule modérément

Le nombre de demandeurs sans emploi et non tenus de rechercher un emploi (catégorie D), en raison notamment d'une formation, d'une maladie ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), diminue modérément en avril 2020 (-8 100, soit -2,7 % ; figure 10).

De même, le nombre de demandeurs non tenus de rechercher un emploi car déjà en emploi (catégorie E) baisse (-10 000, soit -2,8 %; figure 11), du fait principalement du recul du nombre de ceux en contrats aidés non-marchands (-3 500) et des créateurs d'entreprise (-2 700).

Figure 10 : Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D

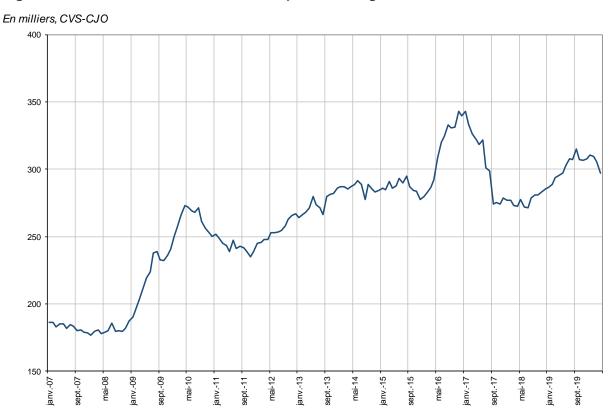
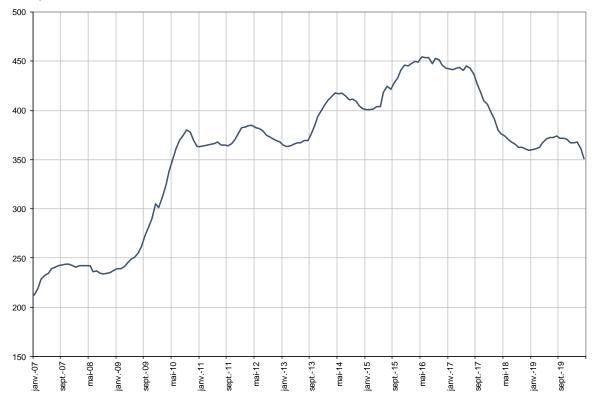


Figure 11 : Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E

En milliers, CVS-CJO



Champ : France (hors Mayotte). Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

STATISTIQUE PUBLIQUE

dares.travail.gouv.fr